
Mémoire du Président
Proposition de financement additionnel en faveur de
la République du Sénégal
Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux
agripreneurs (Agri-jeunes *Tekki Ndawñi*)

Numéro du projet: 2000002342

Cote du document: EB 2026/LOT/P.3

Date: 16 avril 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 36.

Questions techniques:

Matteo Marchisio

Chef de pôle et Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: m.marchisio@ifad.org

Aïnina Aïdara

Spécialiste technique, Inclusion sociale et emploi
des jeunes
Division environnement, climat, genre et inclusion
sociale
courriel: a.aidara@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Justification	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	3
D. Coût, avantages et financement	3
III. Gestion des risques	6
A. Risques et mesures d'atténuation	6
B. Catégorie environnementale et sociale	7
C. Classement au regard des risques climatiques	7
IV. Exécution	7
A. Respect des politiques du FIDA	7
B. Cadre organisationnel	7
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	8
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	8
V. Instruments et pouvoirs juridiques	8
VI. Recommandation	9

Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet

Directeur régional:	Bernard Hien
Directeur de pays:	Matteo Marchisio
Responsable technique:	Aïnina Aïdara
Responsable des finances:	Nohon Flore Gbadie
Spécialiste climat et environnement:	Coumba Aïcha Niang
Juriste:	Anne-Sophie Derain-Bigirimana

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Ministère de l'économie, du plan et de la coopération
Organisme d'exécution:	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et technique
Coût total du projet:	81,6 millions d'USD
Montant du prêt initial du FIDA [Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)]:	45,86 millions d'EUR (équivalant approximativement à 51,9 millions d'USD)
Montant du prêt initial du FIDA après restructuration (SAFP):	35,1 millions d'EUR (équivalant approximativement à 40,1 millions d'USD)
Conditions du financement initial du FIDA:	Particulièrement favorables
Montant du don du FIDA [Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF)]:	0,93 million d'USD
Cofinancier:	Banque africaine de développement
Montant du cofinancement:	9,5 millions d'EUR (équivalant approximativement à 10,7 millions d'USD)
Contribution initiale de l'emprunteur/du bénéficiaire:	6,37 millions d'EUR (équivalant approximativement à 7,2 millions d'USD)
Contribution initiale des participants au projet:	5,26 millions d'EUR (équivalant approximativement à 5,9 millions d'USD)
Montant du financement climatique initial du FIDA:	5,93 millions d'USD
Montant du prêt additionnel 1 du FIDA (SAFP):	8,47 millions d'EUR (équivalant approximativement à 10 millions d'USD) ¹
Montant du prêt additionnel 2 du FIDA [Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE)]:	4,24 millions d'EUR (équivalant approximativement à 5 millions d'USD)
Conditions du prêt additionnel 1 du FIDA:	Mixtes
Conditions du prêt additionnel 2 du FIDA:	Ordinaires
Contribution additionnelle de l'emprunteur/du bénéficiaire:	0,53 million d'EUR (équivalant approximativement à 0,62 million d'USD)
Contribution additionnelle des participants au projet:	0,93 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,10 million d'USD)
Montant du financement additionnel du FIDA pour l'action climatique:	1,49 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,76 million d'USD)

¹ Le taux de change USD/EUR appliqué au financement additionnel correspond au taux de change en vigueur le dernier jour ouvrable bancaire du mois précédant celui au cours duquel l'emprunteur a accepté les conditions des nouveaux prêts, soit le 27 février 2026.

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs (Agri-jeunes *Tekki Ndawñi*) a été approuvé par le Conseil d'administration le 12 septembre 2019, et l'accord de financement correspondant a été conclu le même jour. Le projet est entré en vigueur le 16 septembre 2019 pour une durée de six ans (date d'achèvement initiale: 30 septembre 2025). Le coût total du projet à la conception, tel que présenté dans le rapport du Président, s'élevait à 93,3 millions d'USD (soit 82,5 millions d'EUR), dont: i) 51,9 millions d'USD (environ 45,9 millions d'EUR) financés par un prêt du FIDA; ii) 10,7 millions d'USD (environ 9,5 millions d'EUR) financés par un prêt de la Banque africaine de développement; iii) 7,2 millions d'USD (environ 6,4 millions d'EUR) apportés par l'emprunteur; iv) 5,9 millions d'USD (environ 5,3 millions d'EUR) couverts par la contribution des participants au projet; v) 17,5 millions d'USD (environ 15,5 millions d'EUR) correspondant à un déficit de financement. S'ajoutent à cela deux dons au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), d'un montant total de 0,93 million d'USD.
2. En raison de la lenteur des progrès enregistrés durant la phase d'exécution initiale, les auteurs de l'examen à mi-parcours mené en 2023 ont recommandé de restructurer le projet en procédant à: i) l'annulation partielle du prêt du FIDA à hauteur de 10,7 millions d'EUR et l'annulation du déficit de financement; ii) la prorogation de 12 mois des dates d'achèvement et de clôture financière du projet (reportées respectivement au 30 septembre 2026 et au 31 mars 2027); iii) la révision des cibles. Une nouvelle approche de l'exécution des activités a été adoptée.
3. Deux ans après cette restructuration, le projet a trouvé un second souffle, marqué par un net redressement de la performance et des résultats. À ce jour, à environ huit mois de la date d'achèvement, les objectifs de développement du projet ont été dépassés. En conséquence, et afin de consolider et d'élargir l'impact de cette initiative, le Gouvernement sénégalais a sollicité un financement additionnel de 15 millions d'USD au titre de l'allocation prévue pour la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), actuellement fixée à 28,769 millions d'USD, ainsi que le report de la date d'achèvement.
4. Le projet sert de projet hôte pour la mise en œuvre, au Sénégal, du Programme de gestion intégrée des risques climatiques en Afrique et de l'Initiative pour la finance verte inclusive, deux programmes régionaux financés par le Fonds vert pour le climat, dont l'exécution s'étendra respectivement sur les périodes 2022-2028 et 2026-2032.

B. Description du projet initial

Objectif de développement et impact

5. L'objectif du projet était de promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes dans les exploitations familiales et les activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les filières agro-sylvopastorales et halieutiques.
6. Le projet devait initialement bénéficier à 150 000 jeunes ruraux. Parmi eux, 45 000 (dont 50% de femmes) devaient être intégrés dans des activités rentables et durables – ou appuyés pour en lancer une – dans les filières agro-sylvopastorales et halieutiques. À l'achèvement du projet, il était prévu que 25 000 entreprises viables soient créées ou renforcées dans ces filières, ce qui devait générer environ 35 000 emplois décents, dont 50% au profit des jeunes femmes. Après la restructuration, le nombre de jeunes ruraux devant bénéficier du projet a été ramené à 80 000, et le nombre de jeunes devant recevoir un appui pour lancer une activité économique est passé à 11 250. Le nombre d'entreprises

viables devant être créées ou consolidées a été ramené à 6 250 et le nombre d'emplois décents devant être créés à 8 750.

7. À ce jour, à huit mois de la date d'achèvement, le projet a permis d'atteindre environ 100 000 jeunes (dont 50% de femmes et 12% de personnes handicapées), et plus de 14 000 d'entre eux ont reçu un appui pour démarrer une activité économique.

II. Justification du financement additionnel

A. Justification

8. Alors que 75% de la population a moins de 35 ans et qu'environ 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail au Sénégal, l'emploi des jeunes constitue une priorité majeure de « Sénégal 2050 » – document qui définit la vision à long terme du Gouvernement en matière de développement – et de la Stratégie nationale de développement 2025-2029. Plus précisément, le Gouvernement sénégalais cherche des solutions efficaces et pérennes pour prévenir l'exode rural et tirer parti du dividende démographique.
9. Dans ce contexte, le projet propose des modèles d'insertion socioéconomique éprouvés à l'intention des jeunes en milieu rural. Les 14 000 jeunes appuyés pour lancer une activité ont pu rapidement gagner un revenu durable équivalent au moins au double du salaire minimum national, le projet ayant ainsi offert une alternative viable à la migration vers les centres urbains ou à l'étranger, et ayant parfois incité des jeunes migrants à retourner dans les zones rurales.
10. Aujourd'hui, le projet est reconnu par les plus hautes autorités du pays comme l'un des programmes phares du Sénégal en matière d'emploi et d'insertion socioéconomique des jeunes. Le Gouvernement souhaite poursuivre et étendre le projet afin d'en consolider et d'en amplifier l'impact. Grâce au financement additionnel, on estime qu'environ 8 500 jeunes ruraux supplémentaires pourront recevoir un appui pour démarrer une activité économique et améliorer leur situation économique. Ces jeunes devraient percevoir un revenu durable près de quatre fois supérieur au seuil de pauvreté. Cette amélioration leur permettra de s'affranchir avec leur famille de la pauvreté et donnerait une alternative viable à la migration vers les centres urbains ou à l'étranger, tout en encourageant potentiellement le retour dans les zones rurales des jeunes migrants. D'ici à la fin du projet, au moins 4 700 nouvelles entreprises viables seront créées ou renforcées, pour un total d'environ 11 000 entreprises; au moins 500 initiatives entrepreneuriales intégrant des technologies vertes adaptées aux changements climatiques seront lancées, portant à plus de 2 000 le nombre total d'initiatives de ce type; environ 15 400 emplois décents et durables seront créés; et, au total, 210 370 membres de ménages seront touchés. Les résultats de l'analyse économique et financière confirment la rentabilité de l'investissement, le taux de rentabilité économique interne attendu dépassant de 20% le taux estimé lors de l'examen à mi-parcours.
11. Parallèlement, la prolongation du projet grâce à un financement additionnel permettra au FIDA de consolider son positionnement stratégique en tant que partenaire de référence dans le domaine de l'emploi rural, qui est l'un des objectifs stratégiques du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays 2026-2032 (en cours d'élaboration).
12. La performance opérationnelle et financière actuelle du projet est satisfaisante et reflète la dynamique favorable observée depuis le redressement du projet consécutif à la restructuration.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

13. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:

incluant un financement climatique;

axé sur les jeunes.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

14. Le projet continuera d'être mis en œuvre dans les quatre zones agroécologiques initialement retenues: les Niayes, le Bassin arachidier, la zone sylvopastorale, et la basse et moyenne Casamance.

15. Le groupe cible et la stratégie de ciblage resteront inchangés par rapport à la conception initiale, le projet couvrant: i) les jeunes âgés de 15 à 35 ans en quête d'une insertion économique; ii) les jeunes agripreneurs en activité. La stratégie de ciblage restera inclusive et favorable à l'insertion économique et professionnelle des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés, comme les personnes handicapées. Elle continuera également de prendre en compte la question de l'égalité femmes-hommes et facilitera une participation représentative des jeunes femmes dans les activités et les dispositifs de mise en œuvre. La finalité de la stratégie d'intervention est de créer un effet d'entraînement à partir de jeunes agripreneurs modèles.

C. Composantes, résultats et activités

16. Le projet s'articulait autour des composantes suivantes: i) développement d'activités économiques rentables; ii) renforcement des capacités et facilitation de l'insertion; iii) gestion et suivi-évaluation du projet. Les composantes, effets directs attendus et activités clés du projet resteront inchangés.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

17. Le coût total du financement additionnel, calculé sur la base d'une prolongation de deux ans et incluant des provisions pour les imprévus physiques et l'inflation, s'élève à 16,727 millions d'USD. Les coûts de base sont estimés à 16,350 millions d'USD, tandis que les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix se chiffrent à 0,377 million d'USD.
18. Le financement additionnel des composantes 1 et 2 relève partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 1,757 million d'USD (soit 11,7% du financement du FIDA).

Tableau 1

Résumé du financement initial et du financement additionnel (en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement après restructuration</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA (SAFP)	51 900	40 068	10 000	50 068
Prêt du FIDA (MARE)			5 000	5 000
Don du FIDA (RPSF)	929	929		929
Autres cofinanceurs	10 743	10 743		10 743
Participants au projet	5 945	5 945	1 109	7 054
Emprunteur/bénéficiaire	7 210	7 210	617	7 827
Déficit de financement	17 500			
Total	94 227	64 895	16 726	81 621

* Voir les tableaux 2, 3 et 4 du présent document pour une répartition détaillée.

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Prêt additionnel 1 du FIDA (SAFP)</i>		<i>Prêt additionnel 2 du FIDA (MARE)</i>		<i>Participants au projet</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
A. Développement d'activités économiques rentables	6 200	55	3 940	35	1 109	10	34	0	11 283	67
Intégration des jeunes agripreneurs dans les marchés	107	76	-	-	-	-	34	24	141	1
Promotion des activités économiques et initiatives des agripreneurs	6 093	55	3 940	35	1 109	10	0	-	11 143	67
B. Renforcement des capacités et facilitation de l'insertion	2 321	80	-	-	-	-	584	20	2 905	17
Formation et accompagnement des jeunes	2 321	87	-	-	-	-	363	14	2 684	16
Renforcement des structures et dispositifs de formation-insertion et d'appui-conseil aux jeunes	-	-	-	-	-	-	221	100	221	1
C. Gestion et suivi-évaluation du projet	1 479	58	1 060	42	-	-	0	-	2 538	15
Coordination et gestion	1 479	76	479	25	-	-	0	-	1 957	12
Planification, suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	-	-	581	100	-	-	0	-	581	4
Total	10 000	60	5 000	30	1 109	7	617	4	16 727	100

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Prêt additionnel 1 du FIDA (SAFP)</i>		<i>Prêt additionnel 2 du FIDA (MARE)</i>		<i>Participants au projet</i>		<i>Emprunteur</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
I. Dépenses d'investissement										
A. Travaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Équipements et matériel	-	-	8	100	-	-	-	-	8	0
D. Formations et ateliers	2 373	88	159	6	-	-	153	6	2 685	16
E. Consultants	51	7	243	32	-	-	456	61	750	4
F. Biens, services et intrants	54	24	164	72	-	-	9	4	227	1
G. Dons et subventions	6 043	54	3 955	36	1 109	10	-	-	11 107	66
Total des dépenses d'investissement	8 521	58	4 530	31	1 109	8	617	4	14 778	88
II. Dépenses de fonctionnement										
A. Salaires et indemnités	1 478	100	-	-	-	-	-	-	1 478	9
B. Dépenses de fonctionnement	1	0	470	100	-	-	0	-	471	3
Total des dépenses de fonctionnement	1 479	76	470	24	-	-	0	-	1 949	12
Total	10 000	60	5 000	30	1 109	7	617	4	16 727	100

Tableau 4

Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par année du projet

(en milliers d'USD)

	2026	2027	2028	2029	Total
A. Développement d'activités économiques rentables					
Intégration des jeunes agripreneurs dans les marchés	41	79	21	-	141
Promotion des activités économiques et initiatives des agripreneurs	4 388	6 734	20	-	11 143
Total partiel	4 429	6 814	41	-	11 283
B. Renforcement des capacités et facilitation de l'insertion					
Formation et accompagnement des jeunes	1 060	1 623	-	-	2 684
Renforcement des structures et dispositifs de formation-insertion et d'appui-conseil aux jeunes	82	139	-	-	221
Total partiel	1 143	1 762	-	-	2 905
C. Gestion et suivi-évaluation du projet					
Coordination et gestion	265	982	630	80	1 957
Planification, suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	32	223	293	33	581
Total partiel	296	1 205	923	113	2 538
Total	5 868	9 781	964	113	16 727

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

19. Le montant total du financement additionnel du FIDA s'élève à 15 millions d'USD (soit 12,71 millions d'EUR), dont 10 millions d'USD (8,47 millions d'EUR) au titre du SAFP et 5 millions d'USD (4,24 millions d'EUR) au titre du MARE. Le cofinancement national du projet se répartit comme suit: i) 1,10 million d'USD (0,93 million d'EUR) provenant de la contribution des participants au projet; ii) 0,62 million d'USD (0,53 million d'EUR) apportés par le Gouvernement. Aucun cofinancement international n'est actuellement prévu dans le cadre du présent financement additionnel.

Décaissement

20. Les modalités de circulation des fonds au titre du financement additionnel resteront inchangées. Les fonds seront transférés vers le compte désigné ouvert dans le cadre du projet, conformément aux procédures de décaissement précisées dans la lettre à l'emprunteur. Les fonds de ce compte seront ensuite transférés vers le compte d'opération du projet. À des fins d'efficacité, un plan de décaissement sera élaboré et actualisé chaque mois sur la base d'une planification trimestrielle glissante. Les besoins de liquidité seront déterminés en fonction du solde disponible, des procédures de décaissement du FIDA et du calendrier de mise en œuvre. La justification des avances reposera sur les transactions (états des dépenses).

Résumé des avantages et analyse économique

21. Les résultats de l'analyse économique et financière confirment que l'investissement est rentable. La rentabilité économique du projet, qui était de 17,8% lors de la phase initiale, est désormais passée à 21,3% grâce au financement additionnel. Plusieurs facteurs expliquent cette amélioration: i) l'expérience acquise au cours de l'exécution du projet et le développement des compétences des opérateurs; ii) la reconfiguration du financement additionnel, recentré presque exclusivement sur le financement direct des projets subsidiaires et la formation, sans investissements dans des infrastructures à faible rendement; iii) la bonne performance économique des activités à cycle court et à marge élevée, en particulier dans les conditions actuelles du marché sénégalais; iv) l'augmentation attendue du taux d'adoption par les jeunes, compte tenu des résultats du financement initial.

Stratégie de retrait et durabilité

22. La stratégie de retrait s'articule autour de trois piliers stratégiques: i) l'appui à la professionnalisation et à l'autonomisation des organisations de producteurs porteuses d'initiatives d'emploi pour les jeunes ruraux; ii) l'appui à la consolidation et à la professionnalisation des projets économiques des jeunes; iii) le renforcement des partenariats entre organisations de producteurs et prestataires de services au profit des jeunes entrepreneurs ruraux. Le projet continuera de s'appuyer sur une collaboration étroite avec les principales parties prenantes afin d'assurer une transition fluide à l'achèvement et de pérenniser les acquis.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

23. Les principaux risques recensés sont liés au contexte politique et économique, notamment au niveau de la dette publique du pays. Ils seront atténués grâce à une gestion rigoureuse des aspects financiers et techniques du projet, destinée à maintenir une rentabilité économique élevée. Une communication régulière avec les services techniques permettra de lever les éventuelles difficultés opérationnelles, tout en contribuant à l'atténuation des risques. Le risque global du projet est donc jugé modéré.

B. Catégorie environnementale et sociale

24. L'évaluation environnementale et sociale du financement additionnel conclut à un risque modéré, compte tenu de plusieurs facteurs susceptibles d'être maîtrisés par des mesures d'atténuation adéquates. Sur le plan environnemental, le projet présente un risque modéré pour la biodiversité, lié notamment à l'utilisation de variétés génétiquement modifiées à des fins d'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'un risque modéré en lien avec l'exploitation accrue des ressources en eau pour l'irrigation et la possible contamination des sols et des eaux résultant de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques. Sur le plan social et du travail, des risques modérés ont été relevés, en particulier le recours potentiel au travail des enfants, ainsi que l'exposition des jeunes participants à des accidents du travail ou à des maladies professionnelles et à des actes de violence sexuelle ou de violence fondée sur le genre dans le cadre des formations. Les communautés pourraient également être exposées à des risques de zoonoses, d'accidents de la circulation et de contamination des aliments résultant de l'utilisation d'intrants chimiques. Enfin, les risques pourraient être aggravés par l'absence de systèmes formalisés de gestion environnementale et sociale dans les organisations de producteurs chargées de mettre en œuvre les plans d'activités des agripreneurs. Néanmoins, ces risques demeurent limités, prévisibles et maîtrisables grâce à une planification rigoureuse, ce qui justifie, dans l'ensemble, leur classement dans la catégorie « modérée ».

C. Classement au regard des risques climatiques

25. Le risque climatique du financement additionnel est jugé substantiel, en raison de la conjonction défavorable d'aléas, d'un niveau d'exposition et de sensibilité élevé et de la faible capacité d'adaptation dans les zones d'intervention. Les régions ciblées font face à différents types d'aléas climatiques, et les projections indiquent que les températures augmenteront tandis que les précipitations diminueront, ce qui aggravera la variabilité déjà élevée du climat. Les communautés rurales, les écosystèmes locaux et les infrastructures agricoles sont particulièrement exposés à ces changements, d'autant plus que les conditions socioéconomiques, notamment la dépendance à l'égard de moyens d'existence exposés au climat, accentuent leur vulnérabilité. En outre, la capacité d'adaptation reste limitée, en particulier chez les ménages ruraux qui ont peu de ressources financières, techniques et institutionnelles pour anticiper ou surmonter les impacts.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

26. Le financement additionnel restera pleinement conforme aux politiques du FIDA, notamment la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté 2023, la Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural et les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. La politique du FIDA en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles sera par ailleurs appliquée, de même que toute politique pertinente en matière de gestion financière et de passation des marchés.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

27. La responsabilité de l'exécution du projet passera du Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage à celui de l'emploi et de la formation professionnelle et technique, dans le souci d'une plus grande cohérence avec les missions et responsabilités institutionnelles des différentes entités publiques. La présidence du comité de pilotage sera modifiée en conséquence. L'unité de gestion du projet et les modalités de mise en œuvre resteront inchangées.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

28. La qualité de la gestion financière est jugée plutôt satisfaisante à ce jour, de même que la ponctualité et la qualité des rapports d'audit. L'analyse de l'architecture de gestion financière indique que celle-ci est conforme aux exigences de base en matière de traçabilité de l'information financière (utilisation de logiciels comptables, outils de gestion de qualité et personnel expérimenté).
29. Les procédures de passation des marchés resteront inchangées. Le code et les procédures en vigueur au Sénégal seront appliqués, conformément aux principes du FIDA. Chaque année, un plan de passation des marchés fondé sur le plan de travail et budget annuel précisera les méthodes, les coûts et les calendriers, et sera soumis à l'avis de non-objection du FIDA.
30. S'agissant de la gouvernance, le financement additionnel restera conforme aux principes de bonne gouvernance et de transparence, grâce à i) une supervision rigoureuse des partenaires d'exécution et des participants au projet et ii) au strict respect des procédures de gestion financière et de passation des marchés.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

31. Le système de suivi-évaluation et le système de gestion des connaissances resteront inchangés. Le premier sera aligné sur le système de gestion axée sur les résultats. Il permettra de mesurer l'avancement de l'exécution et de renseigner les indicateurs sur la base du Système de gestion des résultats opérationnels. Il continuera de s'appuyer sur le logiciel RUCHE pour assurer une meilleure traçabilité des résultats sur le terrain. La gestion des connaissances et la communication seront guidées par un plan de gestion, élaboré dans le cadre du projet et déjà en cours de mise en œuvre.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

32. Afin de tenir compte des changements induits par le financement additionnel, l'accord de financement sera modifié comme suit: i) les conditions de prêts seront modifiées pour faire apparaître celles qui s'appliquent au nouveau financement; ii) le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et technique sera chargé de la tutelle technique du projet et deviendra le principal organisme d'exécution. Il présidera en outre le Comité national de pilotage; iii) les dates d'achèvement et de clôture du projet seront révisées compte tenu de la prolongation (et passeront respectivement du 30 septembre 2026 au 30 septembre 2028 et du 31 mars 2027 au 31 mars 2029); iv) les catégories de dépenses figurant au tableau 2 seront ajustées pour tenir compte du financement additionnel.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

33. Un accord de financement entre la République du Sénégal et le FIDA est l'instrument juridique régissant l'octroi d'un financement proposé à l'emprunteur. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
34. La République du Sénégal est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.
35. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

36. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions mixtes d'un montant de huit millions quatre cent soixante-dix mille euros (8 470 000 EUR), soit environ dix millions de dollars des États-Unis (10 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quatre millions deux cent quarante mille euros (4 240 000 EUR), soit environ cinq millions de dollars des États-Unis (5 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Updated logical framework incorporating the additional financing

Logical chain	Indicators						Means of verification			
	Names	Baseline	Mid-term	Revised target (End target)	Additional targets (AF)	New Final Target	Source	Frequency	Responsibilities	Assumptions
Scope	Corresponding estimate of the total number of household members (1.b)	N/A	200 000	125 000	85 370	210 370	Project monitoring and evaluation (M&E) system	Quarterly	PCU	
	Corresponding number of beneficiary households (1.a)	N/A	20 000	12 500	537	8 21 037	Project M&E system	Quarterly	PCU	
	Number of people receiving services promoted or supported by the project	N/A	20 000	12 500	537	8 21 037	Project M&E system	Quarterly	PCU	
Project/Programme goal: Contribute to the sustainable improvement of rural youth livelihoods and the reduction of poverty	1. Number of rural youth benefiting from economic mobility	Average income from the primary sector = CFAF 31,503/month. Dietary diversity score of children aged 6 to 2 months = 4.4 ± 2.29	15 000	11 250	537	8 19 787	Baseline survey, impact evaluation	Years 1, 3 and 6	IFAD and Government	Favourable macroeconomic environment; sector monitoring of the implementation of guidelines for promoting rural youth employment

Development objective: Promote the socio-professional inclusion of rural youth in family farms and profitable activities that generate income and decent and sustainable jobs in agro-sylvo-pastoral and fisheries value chains	2. Number of rural youth benefiting from awareness-raising activities	N/A	90 000	80 000	-	80 000	Project M&E system	Years 1, 3 and 7	PCU	Mobilization of the necessary support mechanisms and adoption of the project's holistic approach for coordinated interventions
	2.1 Number of rural youth benefiting from guidance activities	N/A	-	-	18 538	18 538	Project M&E system	Years 1, 3 and 7	PCU	
	3. Number of existing/new laws, regulations, policies or strategies presented to policymakers for approval, ratification or amendment	N/A	1	2	-	2	Project M&E system	Years 1, 3 and 8	PCU	
	4. Number of decent and sustainable rural jobs created or strengthened	50 sustainable jobs created by 12 rural enterprises	15 000	8 750	640	6	15 390	Outcome evaluation surveys	Annual starting from year 3	PCU, subcontractors

<p>Immediate outcome 1: Rural youth engage in profitable economic activities that guarantee them a decent income in agro-sylvo-pastoral and fisheries value chains</p>	<p>5. Number of viable enterprises or economic activities created or strengthened*</p>	<p>12 enterprises have positive EBE and 4 have EBE greater than or equal to CFAF 100,000/month.</p>	<p>10 000</p>	<p>6 250</p>	<p>743</p>	<p>4</p>	<p>10 993</p>	<p>Specific surveys</p>	<p>Annual starting from year 3</p>	<p>PCU</p>	<p>Removal of external obstacles that limit rural youth's access to opportunities in growth and wealth-creation value chains</p>
		<p>20 youth out of 1,600 own a rural enterprise</p>									
	<p>6. Percentage of youth supported by the project reporting an increase in profit of at least 30%* (2.2.2)</p>	<p>Average EBE is CFAF 95,250/month</p>	<p>0,75</p>	<p>0,85</p>		<p>0,85</p>	<p>0,85</p>		<p>Annual</p>	<p>PCU, service providers</p>	
<p>Output 1.1: Young agripreneurs are integrated into the market</p>	<p>7. Percentage of young agripreneurs marketing their products through partnerships or contracts with farmer organizations, platforms and private operators</p>	<p>25%</p>	<p>0,50</p>	<p>0,80</p>		<p>0,80</p>	<p>0,80</p>	<p>Project M&E system</p>	<p>Semi-annual</p>	<p>PCU</p>	<p>Openness of farmer organizations to promoting the economic status and leadership of agripreneurs in the value chains</p>

<p>Output 1.2: Rural youth economic activities are financed</p>	<p>8. Number of marketing support centers rehabilitated or constructed* (2.1.6)</p>	<p>0 66 78 -</p>	<p>66 78 -</p>	<p>78 3 11 250</p>	<p>- - 8 537 19 787</p>	<p>Project M&E system</p>	<p>Semi-annual</p>	<p>PCU</p>	<p>K7 components available from national suppliers, good quality of business plans and creditworthiness of agripreneurs</p>
	<p>9. Number of partnerships concluded in emerging markets</p>	<p>0 16 9 000</p>	<p>16 3 1 250</p>	<p>3 - 3 1 250</p>	<p>- 3 - 3 854 2 104</p>	<p>Project M&E system</p>	<p>Semi-annual</p>	<p>PCU</p>	<p>PCU, partner financial institutions</p>
<p>Outcome 2: Rural youth have acquired the capacities needed for the sustainable management of their activities</p>	<p>10. Number of youth financed 11. Number of young agripreneurs with access to financial services* (1.1.5) 12. Percentage of rural youth beneficiaries reporting the adoption of appropriate techniques, technologies and management practices* (1.2.3)</p>	<p>56 including 26 (girls) 133 including 58 (girls) 18,11%</p>	<p>20 000 9 000 0,35</p>	<p>11 250 1 250 0,80</p>	<p>8 537 19 787 854 2 104 0,80 0,80</p>	<p>Project M&E system Specific surveys</p>	<p>Semi-annual Annual</p>	<p>PCU</p>	<p>PCU, service providers National training offer, advisory support and flexible coaching</p>

Output 2.1: Youth technical, organizational and management capacities are strengthened	13. Number of youth trained in production practices and techniques, organization and management* (1.1.4)	165 including 62 girls (37.5%)	20 000	12 500	537	8	21 037	Project M&E system	Semi-annual	PCU
Output 2.2: Training and advisory services for rural youth are adapted	14. Number of young agripreneurs' initiatives adopting green technologies adapted to climate change	221 including 71 girls (32.1%)	1 500	1 500	512		2 012	Project M&E system	Annual	PCU
Output 2.2: Training and advisory services for rural youth are adapted	15. Number of training centers strengthened	N/A	3	8		-	8	Project M&E system	Annual	PCU
Output 2.2: Training and advisory services for rural youth are adapted	16. Number of trainers, advisers and mentors trained	N/A	40	144		180	324	Project M&E system	Semi-annual	PCU

	17. Rural producer organizations supported, providing new or improved services	N/A	-	-	36	36	Project M&E system	Annual	PCU
	18. Number of new training curricula developed	N/A	4	4	-	4	Project M&E system	Semi-annual	PCU

Updated summary of the economic and financial analysis

Table A

Financial cash flow models

A)		Broiler Poultry	Sheep fattening	Cattle fattening	Pig fattening	Market gardening	Food crops	Marketing	Processing	
<i>FINANCIAL ANALYSIS</i>	YEAR1	(645 000)	(201 500)	(773 500)	(629 888)	(7 677 988)	(194 500)	(689 000)	(595 000)	
	YEAR2	622 500	389 250	254 000	3 612	3 925 932	(26 297)	501 016	886 000	
	YEAR3	844 425	575 400	441 750	271 362	4 499 672	39 624	762 268	1 078 000	
	YEAR4	1 046 350	520 050	446 000	281 112	5 703 412	85 544	993 520	1 125 000	
	YEAR5	799 350	691 550	589 500	526 112	5 523 412	85 544	773 520	1 270 000	
	YEAR6	1 066 350	731 550	619 500	539 112	5 716 912	(55 207)	918 520	1 270 000	
	YEAR7	1 046 350	681 550	599 500	519 112	5 523 412	85 544	1 023 520	1 270 000	
	YEAR8	1 066 350	570 050	456 000	301 112	5 703 412	85 544	993 520	1 125 000	
	YEAR9	799 350	731 550	619 500	539 112	5 503 412	65 544	773 520	1 270 000	
	YEAR10	1 046 350	671 550	579 500	506 112	5 953 412	85 544	1 023 520	1 270 000	
	YEAR11									
	YEAR12									
	YEAR13									
	YEAR14									
	YEAR15									
	YEAR16									
	YEAR17									
	YEAR18									
	YEAR19									
	YEAR20									
IRR		117%	222%	52%	40%	61%	16%	98%	164%	
NPV (@8%, FCFA)		4 663 094	3 300 499	2 146 143	1 509 400	23 197 426	83 665	4 227 248	6 128 399	
NPV (@8%, FCFA), per household		4 663 094.45	300 499.18	2 146 142.91	1 509 400.00	5 799 356.50	83 665.41	4 227 247.81	6 128 399.31	
B/C		1.26	1.3	1.1	1.2	2.7	1.9	1.1	1.5	
Monthly return to family labor (FCFA)		170 362.50	110 962.5	101 625.0	126 500.0	175 258.3	29 803.1	153 543.3	155 833.3	

Table B
Project costs and logframe targets

PROJECT COSTS AND INDICATORS FOR LOGFRAME						
TOTAL PROJECT COSTS (in million USD)		70,878	Base costs		PMU	
Beneficiaries	21 037	people	21 037	Households		
Cost per beneficiary	3 369	USD x person	3 369	USD x HH	Adoption rates	80%
Components and Cost (USD million)		Outcomes				
Development of profitable economic activities	32,267	Business partnerships for production and marketing		Promotion of economic activities and agripreneurs' initiatives		
Capacity building and facilitation of integration	29,49	Strengthening training-to-employment structures and advisory support for youth		Training and support for youth		
Project management, coordination and M&E	8,18					

Table C

Main assumptions and shadow prices

Category	Conversion factors
Exchange rate	0.94
Importations: fuel	0.65
Importations: vehicles	0.61
Importations: Agricultural equipment	0.78
Importations: agricultural inputs (fertilizer, treatment, equipment)	0.90
Importations: Others	0.68
Labor	0.66
Importations: agricultural substitution products (rice, maize)	0.69
Exportations: fish, groundnut	1.03
Non-exchangeable: others	1.00
Non-exchangeable with taxes	0.80

Model	IRR	NPV (@8%, FCFA)	NPV (@8%, FCFA), per household	B/C	Monthly return to family labor (FCFA)
Broiler Poultry	117%	4663094	4663094	1.26	170363
Sheep fattening	222%	3300499	3300499	1.27	110963
Cattle fattening	52%	2146143	2146143	1.13	101625
Pig fattening	40%	1509400	1509400	1.22	126500
Market gardening	61%	23197426	5799356	2.66	175258
Food crops	16%	83665	83665	1.93	29803
Marketing	98%	4227248	4227248	1.10	153543
Processing	164%	6128399	6128399	1.46	155833

Table D
Beneficiary adoption rates and phasing

				2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Sector	Survival rate	Culture/product	Unit										
Livestock	55%	Broiler Poultry	Number	12	84	172	1376	528	305	1298	324	0	4099
	55%	Sheep fattening	Number	18	75	452	3478	1007	193	205	51	0	5479
	55%	Cattle fattening	Number	9	0	8	117	840	614	0	0	0	1588
	55%	Pig fattening	Number	0	4	6	184	19	17	0	0	0	230
Agriculture	55%	Market gardening	Ha	3	5	20	356	369	106	273	68	0	1200
	55%	Food crops	Ha	0	0	276	232	11	0	273	68	0	860
Marketing and processing	55%	Marketing	Number	1	0	11	124	186	108	1912	478	0	2820
	55%	Processing	Number	0	6	3	85	171	64	2049	512	0	2890

Table E
Economic cash flow

FCFA		Broiler Poultry	Sheep fattening	Cattle fattening	Pig fattening	Market gardening	Food crops	Marketing	Processing	Total Benefices	Other costs (non double accounting)	NET ADDITIONAL BENEFITS
										FCFA		
Economic Analysis	YEAR1	- 461 728	- 159 152	-533 317	-448 855	-5 809 936	- 151 675	- 492 231	- 458 841	(16 720 613)	1 208 745 418	(1 225 466 031)
	YEAR2	53 017	494 030	365 709	- 240 014	2 659 797	59 780	- 166 767	618 558	(33 612 934)	2 094 957 619	(2 128 570 554)
	YEAR3	160 633	664 833	535 989	- 55 114	2 998 356	121 914	- 28 258	751 628	(132 594 801)	2 008 954 184	(2 141 548 985)
	YEAR4	248 249	627 676	554 548	- 79 849	3 827 561	164 048	83 434	785 857	(1 716 900 855)	1 825 726 939	(3 542 627 793)
	YEAR5	56 001	774 442	670 672	120 629	3 692 238	164 048	- 89 749	884 697	84 707 346	2 043 521 042	(1 958 813 696)
	YEAR6	268 249	805 635	696 268	129 785	3 838 730	49 884	38 677	884 697	2 751 213 569	1 931 250 057	819 963 512
	YEAR7	248 249	755 635	676 268	109 785	3 692 238	164 048	110 251	884 697	1 983 971 978	1 378 528 337	605 443 641
	YEAR8	268 249	677 676	564 548	- 59 849	3 827 561	164 048	83 434	785 857	5 178 677 030	2 452 656 237	2 726 020 794
	YEAR9	56 001	805 635	696 268	129 785	3 672 238	144 048	- 89 749	884 697	6 818 967 538	737 365 436	6 081 602 101
	YEAR10	248 249	754 442	660 672	100 629	4 027 561	164 048	110 251	884 697	7 276 444 637	257 099 424	7 019 345 213
	YEAR11	248 249	754 442	660 672	100 629	4 027 561	164 048	110 251	884 697	7 026 664 395	257 099 424	6 769 564 972
	YEAR12	248 249	754 442	660 672	100 629	4 027 561	164 048	110 251	884 697	7 258 549 011	257 099 424	7 001 449 588

	YEAR13	248 249	754 442	660 672	100 629	4 027 561	164 048	110 251	884 697	7 501 412 448	257 099 424	7 244 313 025
	YEAR14	248 249	754 442	660 672	100 629	4 027 561	164 048	110 251	884 697	7 512 156 386	257 099 424	7 255 056 962
	YEAR15	248 249	754 442	660 672	100 629	4 027 561	164 048	110 251	884 697	7 296 566 450	257 099 424	7 039 467 027
	YEAR16											
	YEAR17											
	YEAR18											
	YEAR19											
	YEAR20											
	NPV @ 6% (FCFA)		17 680 140 986									
	EIRR		21.3%									

Table F
Sensitivity analysis

SENSIVITY ANALYSIS	on 15 years							
		Δ%	Risks Matrix			NPV (6%) (FCFA)	EIRR	
Based scenario						17 680 140 986	21.3%	
Costs +		10%	Inflation			16 413 480 801	19.6%	
Cost +		25%				14 513 490 523	17.3%	
Revenues -		10%	Decrease in agricultural output price			14 645 466 702	19.4%	
Revenues -		25%				10 093 455 277	16.2%	
1 year delay of revenue			Delay in operation of the activity			13 090 134 558	17.2%	
2 years delay of revenue						8 675 073 638	13.6%	
Costs and revenues +		25%				6 926 804 815	12.3%	